



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Maintien d'un magazine santé à la télévision publique

Question écrite n° 14580

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la nécessité de maintenir une émission santé à la grille de programmes de la télévision publique au moment où l'on annonce l'arrêt programmé du « Magazine de santé ». Ce programme de *France 5* participe de la prévention, de l'éducation à la santé, de la pédagogie, de la science et de plusieurs autres grands enjeux de santé public. Elle entre donc pleinement dans la mission de service public de délivrance quotidienne d'une information médicale et scientifique de qualité. « Elle aide nos concitoyens à mieux s'informer, se former et à adopter de meilleures pratiques de santé publique. C'est un enjeu de santé publique », soutiennent près de 170 médecins et soignants dans une tribune collective publiée récemment par *Le Figaro*. Ceci d'autant plus qu'« en 25 ans, l'émission a relayé à l'antenne plus de 12 000 campagnes de santé », estiment-ils. Fort de ce constat, il lui demande si le Gouvernement soutient le principe du maintien d'une émission de santé grand public sur *France Télévision*.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14580

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 569

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)